

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

[Lisez ici la Bourse du Transport](#)



BRUXELLES : entrevue avec la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte

Mardi dernier s'est tenue, à notre demande, une entrevue digitale avec la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte du Gouvernement bruxellois, en présence de collaborateurs des cabinets du Ministre-Président Vervoort et des Ministres Gatz et Clerfayt.

Les objectifs de cette rencontre :

- faire un état des lieux du secteur
- objectiver les besoins

L'occasion pour notre fédération de dresser un état de la situation, malheureusement toujours aussi difficile pour les transporteurs à Bruxelles, notamment dans le secteur occasionnel, toujours le plus touché par la crise sanitaire. L'opportunité aussi de réclamer à nouveau une intervention financière par véhicule à l'arrêt, à l'image de la mesure de soutien wallonne et flamande. Et ceci au-delà des systèmes d'aides sectorielles déjà accordés par le gouvernement bruxellois, qui sont basés notamment sur la perte du chiffre d'affaires. Nous espérons que notre demande sera entendue par le Gouvernement bruxellois, qui par la voix de la Secrétaire d'Etat a confirmé tout son soutien à la profession.



Transport et organisation de voyages pendant COVID-19

L'ITALIE OBLIGE LE TEST NÉGATIF POUR TOUS

Depuis le 16/12, un test négatif (PCR ou antigénique) est obligatoire pour tous ceux qui veulent entrer en Italie, y compris ceux qui ont déjà été complètement vaccinés ou qui disposent d'un certificat de rétablissement, et quel que soit le moyen de transport. Les personnes non-vaccinées doivent avoir un résultat négatif au test. En outre, les personnes non-vaccinées doivent s'isoler pendant cinq jours à leur arrivée sur leur lieu de résidence. Des exceptions s'appliquent aux conducteurs d'autocars.

[Plus d'info dans le dossier pays de l'Italie](#)

LA FRANCE INTERDIT LE TOURISME EN ANGLETERRE

Pour tenter de ralentir la progression du variant Omicron du COVID-19, la France n'autorisera les voyages à destination et en provenance du Royaume-Uni qu'à partir du 18/12 "pour des raisons impérieuses". Le tourisme n'en fait pas partie. La question de savoir si cette décision concerne également les touristes belges qui souhaitent se rendre au Royaume-Uni depuis Calais via l'Eurotunnel n'est pas encore claire.

[Suivez la situation dans le dossier pays du Royaume-Uni](#)



BECHAUFFEUR.BE : 140 nouveaux candidats chauffeurs

À la suite de notre campagne publicitaire, 140 nouveaux candidats chauffeurs se sont inscrits la semaine dernière sur le portail de BEchauffeur.BE afin d'intégrer notre secteur. La plate-forme BEchauffeur.BE souhaite mettre des candidats en contact avec les entreprises à la recherche de chauffeurs. Nous transmettrons rapidement les nouvelles candidatures aux membres de la FBAA participant à ce programme.

Votre entreprise de bus ou d'autocars ne participe pas encore au programme BEchauffeur.BE et est à la recherche de chauffeurs ?

[Inscrivez-vous à l'adresse \[contact@bechauffeur.be\]\(mailto:contact@bechauffeur.be\)](#) et transmettez vos offres d'emploi. Nous ajouterons votre participation au programme.

QUELLE EST L'AMPLEUR DE VOTRE PÉNURIE DE CHAUFFEURS ?

En tant que membre de la FBAA, vous avez reçu une courte enquête par courriel le 07/12, dans le but d'évaluer votre pénurie de chauffeurs. Grâce à vos réponses, nous pourrions déterminer la voie à suivre pour le secteur. Nous remercions tous les entrepreneurs qui ont participé et demandons aux autres d'y répondre également avant le 24/12.



ENQUÊTE : les raisons pour lesquelles utiliser une app MaaS

Pourquoi voudrions-nous utiliser une application MaaS ? Plusieurs raisons sont ressorties d'une enquête menée par le SPF Mobilité auprès de 3.000 Belges. Les motifs principaux sont les suivants :

- pouvoir comparer les itinéraires sur la base de la durée du trajet ;
- éviter les embouteillages ;
- la flexibilité de pouvoir adapter l'itinéraire en temps réel ;
- la facilité d'utilisation.

Observation intéressante : nous préférons utiliser l'application pour les voyages touristiques et de loisirs plutôt que pour les « trajets utilitaires » (travail, école, centre commercial, etc.). En effet, nous avons besoin d'être d'abord convaincus (à petite échelle) de la valeur ajoutée de l'outil avant de commencer à l'utiliser systématiquement et plus largement.



CAR & BUS E-ZINE : un rappel de ce qui change avec le Brexit

La demande d'un passeport international, l'utilisation d'un carnet de feuilles de route Interbus, les achats *duty free* limités et le roaming sont des exemples de ce qui a changé pour voyager vers et depuis le Royaume-Uni. Découvrez tous les changements.

[Ce dont j'ai besoin pour me rendre au Royaume-Uni](#)

[Recevoir les nouveaux e-zines dans ma boîte mail](#)



'FIT FOR 55': un traitement fiscal égal entre l'autocar et l'avion est essentiel

Mardi dernier, la Commission européenne a dévoilé le deuxième volet du plan d'action « Fit for 55 » pour le secteur du transport. L'objectif de ce plan est d'éviter les vols courts nuisant à l'environnement et de promouvoir les modes de transport respectueux de l'environnement. À cette fin, le transport ferroviaire est renforcé, notamment par la suppression de la TVA sur les tickets de train internationaux.

Nous nous réjouissons de ces objectifs, mais pas de l'attention unilatérale portée au transport ferroviaire. Les bus et autocars sont également indispensables pour le « modal shift ». L'autocar enregistre les plus faibles émissions de gaz à effet de serre et le plus faible coût environnemental de tous les modes de transport motorisés, y compris le train. C'est pourquoi il est incompréhensible que le transport durable en bus et en autocar ne soit pas stimulé fiscalement. Les vols internationaux non respectueux de l'environnement sont exonérés de TVA depuis des années.

[L'IRU a publié un communiqué de presse exposant cette position](#)

En outre, si la Commission peut jeter les bases du « modal shift », le niveau national a également un rôle à jouer. C'est à ce niveau que le système de TVA doit être revu. En effet, à la TVA s'ajoute un droit d'accise, et les avantages du diesel professionnel seront progressivement supprimés dans les années à venir, sans mesures compensatoires telles que celles envisagées pour le secteur des camions.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



Comité Fédéral Autocar

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Comité combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

